DLP 22-5-63 210618

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
~~12 NF~~ XXXXXXX
15.- F.

21 Mai 1963.

Supplément n° 2 au Bulletin du mois de Mai 1963.

ARBRES FRUITIERS

/Avertissement/

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER.

Les taches primaires font actuellement leur apparition et les dangers de repiquages (contaminations secondaires) s'ajouteront aux risques de contamination par les ascospores.

Un nouveau traitement s'impose et devra être exécuté avec soin

/Information/

OIDIUM DU POMMIER.

Renouveler la protection des pommiers atteints par cette maladie en réalisant un traitement mixte Tavelure - Oïdium. Lors du mélange des produits, tenir compte des incompatibilités pouvant exister.

Rappelons qu'il est indispensable de poursuivre l'enlèvement des pousses oïdiées.

GRANDES CULTURES

- COLZA -

CHARANCONS DES SILIQUES.

Ces insectes étant présents dans de nombreuses cultures, effectuer un traitement en utilisant l'un des produits mentionnés sur la liste remise à chaque abonné.

Pendant la floraison des colzas, n'utiliser qu'un des produits réputés non dangereux pour les abeilles notamment : Roténone, Pyrethrine, Diethion, Chlorthiepin, Toxaphène, Polychlorocamphane.

.../...

140

VIGNE.

OIDIUM DE LA VIGNE.

Compte tenu de l'importance du développement de l'Oïdium en 1962, l'évolution de cette maladie risque d'être rapide au cours des prochaines semaines. Les premiers foyers peuvent apparaître, notamment sur cépages sensibles.

Un premier traitement est conseillé. On opèrera en priorité dans les expositions les plus favorables. Ce traitement sera réalisé de préférence en poudrage.

CULTURES MARAICHERES.

I - MALADIES DUES A DES CHAMPIGNONS.

MILDIOU DE LA TOMATE.

Provoque des taches caractéristiques sur feuilles et fruits. Le feuillage peut être complètement détruit. Les fruits atteints mûrissent mal. Dès l'apparition des premiers symptômes, traiter tous les 12 à 15 jours avec un fongicide organique ou un organo-cuprique.

SEPTORIOSE DU CELERI.

Les premiers dégâts peuvent apparaître sur couche. Cependant, la maladie ne devient vraiment grave qu'après repiquage. Les feuilles se couvrant de mombreuses petites taches bien délimitées ne tardent pas à faner. Les pommes du céleri restent petites. Traiter tous les 10 - 12 jours jusqu'en Août - Septembre, surtout en situation humide avec un produit cuprique ou un fongicide organique de synthèse.

ANTHRACNOSE DU HARICOT.

Détermine sur les gousses des taches noirâtres à contours saillants. Traiter avec le Manèbe, le Zinèbe, le Thirame ou le Phaltane dès que les plantules présentent leurs deux feuilles cotylédonaires. Renouveler le traitement à l'apparition des boutons floraux et à l'époque de la pleine floraison.

Deux autres traitements pourront être nécessaires dans les situations favorables à la maladie.

MILDIOU DU CHOU.

Aux premières manifestations de la maladie (feutrage grisâtre à la face inférieure des feuilles) traiter de façon régulière en période pluvieuse avec un fongicide organique de synthèse ou un organo-cuprique.

.../...

II - AFFECTIONS DUES A DES INSECTES.

MOUCHE DU CHOU.

Indépendamment de la désinfection du sol, on obtient également de bons résultats en trempant pendant 10 minutes, les racines des plants avant leur mise en place, dans une bouillie insecticide à base de D.D.T., Lindane, Heptachlore, Chlordane, Dieldrine, Aldrine ou Parathion. Utiliser de préférence des produits sous forme de poudres mouillables.

Si des dégâts ont lieu malgré ces précautions, pratiquer un arrosage au pied des plants dès le début de l'attaque avec ces mêmes produits. Un poudrage suivi d'un buttage est également possible.

PUCERON CENDRE DU CHOU.

Utiliser un produit aphicide dès l'apparition des premières colonies. Le Mévinphos à la dose de 50 gr. de matière active à l'hectolitre est le seul produit systémique autorisé sur cultures légumières. Ce produit peut être employé jusqu'à 7 jours avant la récolte.

TEIGNE DU POIREAU.

Feuilles minées par une chenille blanc-verdâtre allant jusqu'au coeur du poireau. Pulvériser copieusement en ayant soin d'ajouter un mouillant,avec Parathion, Diazinon, Malathion, ou D.D.T., à partir du repiquage jusqu'en Juillet - Août.

MOUCHE DE LA CAROTTE ET DE l'OIGNON.

Des vols devant se produire incessamment, il convient de surveiller attentivement les cultures et particulièrement les parcelles où les désinfections du sol et des graines n'ont pas été exécutées. Appliquer un traitement dès l'apparition des adultes avec des produits à base de D.D.T., Parathion, Malathion, Aldrine, Dieldrine.
Le Diméthoate utilisé en pulvérisation permet de lutter efficacement contre la Mouche de l'oignon. La dose d'emploi est de 800 gr. de matière active à l'hectare, mais en aucun cas ne devra dépasser 100 gr. /hl.

Ce produit est interdit sur les cultures de poireaux.

TARSONEME DU FRAISIER.

Les fraisiers attaqués par cet acarien microscopique présentent un aspect caractéristique. Les jeunes feuilles du coeur sont petites, recroquevillées, jaune-verdâtre. Les plantes restent chétives et la récolte est fortement compromise.

.../...

141

Dans les secteurs atteints, notamment le VAL de MOSELLE et la région de SELESTAT, effectuer deux traitements espacés de 8 - 10 jours, soit avec le Dichlorophenytrichloréthanol à la dose de 60 gr. de matière active /hl., soit avec le Diazinon à la dose de 80 gr. de matière active /hl.

<u>Ne pas utiliser le Diazinon sur les fraisiers en fleurs</u>.

Des résultats intéressants ont été enregistrés à l'étranger avec le Phenkapton et le Chlorthiepin.

III - <u>AFFECTIONS DIVERSES</u>.

<u>LIMACES - ESCARGOTS</u>.

Le temps actuel favorise des sorties massives de ces ravageurs. Les appâts à base de Métaldehyde donnent de bons résultats.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L. BOUYX.

21 Mai 1963

VIGNE.

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU.

Le dépistage des foyers primaires de Mildiou présente un intérêt considérable. C'est la raison pour laquelle la Station d'Avertissements Agricoles organise cette année encore un concours de détection des foyers primaires de Mildiou. Les premières taches pourront être recherchées dans les situations favorables, généralement bien connues des viticulteurs.

Il sera procédé à la répartition de :

- 3 prix d'une valeur de 20.- F. chacun.
- 12 prix d'une valeur de 12.- F. chacun.

L'envoi aura le maximum de chances d'arriver en parfait état s'il est fait dans un petit paquet, et si les feuilles sont enveloppées dans de la mousse, du coton hydrophile légèrement humide ou de préférence dans un sachet en matière plastique.

Il serait intéressant d'obtenir le maximum de précisions sur l'implantation de ces premiers foyers. A cet effet nous proposons d'utiliser la fiche de renseignements ci-dessous.

à détacher :---

FICHE DE RENSEIGNEMENTS.

Nom et Prénom :

Adresse :

Commune et Lieu dit :

Cépages :

Situation de la feuille malade sur la souche :

Précisions au sujet de l'importance de ces premières taches :

Exposition de la vigne :
- coteau - plaine :

Date de la découverte :

Signature :

142